



Commission Défense

Animée par Renaud Bellais (Président) & Alexis Breton (Secrétaire général)

Gilles MAQUET

Vice President Institutional Relations, EADS Space

L'Espace au cœur de la politique de sécurité et de défense de l'Europe ?

27 mars 2006

Dans *De la guerre*, Clausewitz notait "qui tient les hauts tient les bas". Dans un même ordre d'idée, soulignait le sénateur Henri Revol en décembre 2000, nous pouvons considérer que celui qui maîtrise l'espace tient pour une bonne part la planète. Qu'il s'agisse de la défense, de la science et, bien entendu, des télécommunications, de l'observation de la terre, de la surveillance de l'environnement, les moyens spatiaux ont démontré qu'ils étaient essentiels, pour ne pas dire fondamentaux, dans l'affirmation d'une réelle souveraineté politique.

L'importance de l'espace a été récemment rappelée par le Président de la République dans son allocution du 9 mars 2006 à Cannes dans les locaux d'Alcatel : la maîtrise de l'espace est "un enjeu stratégique". Jacques Chirac a souligné que la défense repose de plus en plus sur les systèmes spatiaux, que ces systèmes font partie de la souveraineté nationale mais que l'espace est un domaine possible de coopération.

Pour comprendre les enjeux de l'espace pour la politique de sécurité et de défense de l'Europe, il faut rappeler les fondamentaux de l'espace ainsi que les caractéristiques de ce domaine en Europe.

Fondamentaux de l'espace

La viabilité du domaine spatial repose sur trois piliers, structurant pour l'industrie spatiale.

1) la dimension stratégique et militaire

Les besoins de la défense ont été le moteur du développement des activités spatiales dans les années 1940, à partir des travaux fondateurs des équipes de Werner von Braun. L'accès à l'espace permet en effet de disposer d'outils de communication, d'écoute et d'observation (optique et radar) en dehors des contraintes territoriales.

La France a été un pays précurseur dans le spatial. L'accès puis l'utilisation de l'espace ont résulté de la politique volontariste initiée par le général de Gaulle, avec notamment la création du CNES en 1962. En Europe, les différents pays ont progressivement souhaité avoir leurs propres ressources, d'où la création d'agences spatiales nationales et des politiques d'acquisition spécifiques à chaque pays pour les systèmes de défense.

Source récurrente d'activités et d'innovation, la défense a permis le développement de technologies qui ont débouché sur des applications civiles, en particulier les lanceurs Ariane.

2) la dimension scientifique

Les utilisations de l'espace ont aussi rapidement intéressés les scientifiques pour de multiples dimensions : météorologie, observation classique (SPOT, radar), sondes d'exploration,... La création de l'ESA en mai 1975 a permis de lancer des programmes fondamentaux, sources essentielles de technologies pour les technologies de lanceurs et de satellites. L'ESA (Agence spatiale européenne) a également permis la mise en place d'infrastructures spatiales.

3) la dimension commerciale

Les activités civiles sont par essence cycliques. Le boom des télécoms des années 1995-2002 a profondément bouleversé l'industrie spatiale en laissant penser que celle-ci pourrait se détacher des deux piliers précédents par une viabilité uniquement assise sur les commandes commerciales (avec des projets pharaoniques de constellations comme Iridium).

L'éclatement de la bulle télécoms a conduit à l'effondrement des commandes de satellites : de 60 satellites commandés en 1998, les prises de commandes se sont réduites à 5-6 satellites par an au début des années 2000. Cette rupture a montré que l'industrie spatiale n'est pérenne que si elle peut reposer sur l'ensemble de ces trois piliers. Les entreprises qui ont tenté de ne reposer que sur un des ces piliers en ont fait l'amère expérience (ex. banqueroute de Loral, uniquement spécialisée dans les satellites commerciaux).

Quatre caractéristiques de l'espace en Europe

1) Le marché est mondial, mais essentiellement institutionnel

Le marché commercial représente environ 3 milliards d'euros par an, alors que les commandes institutionnelles atteignent 37 milliards aux États-Unis (17 milliards pour la Nasa, 20 milliards pour le DoD) et 6 milliards (???) en Europe.

2) Le domaine spatial reste extrêmement fragmenté en Europe

Du côté de la demande, les acteurs sont nombreux : agences nationales pour pratiquement tous les pays, ESA, Commission européenne et d'autres organismes. Il est donc difficile de prendre des décisions du fait de la multitude des acteurs et des recouvrements de compétences.

Du côté de l'offre, l'industrie a engagé une restructuration dans les satellites (Astrium, Alcatel-Finmeccanica) et dans la filière des lanceurs (Arianespace). Mais ces regroupements restent inachevés et nous assistons même à la renaissance de champions nationaux dans certains pays européens : OHB en Allemagne, SSTL au Royaume-Uni. La consolidation du secteur spatial apparaît comme un éternel recommencement.

3) Il n'y a que peu d'exportations

Contrairement à d'autres secteurs de la défense, l'industrie spatiale ne peut pas compter sur les exportations pour assurer sa viabilité. En effet, les exportations sont très limitées en raison d'abord du risque de prolifération des technologies utilisées. Les technologies des lanceurs sont en effet très proches de celles des missiles balistiques. De même, les satellites sont soumis à des régimes très contraignants, beaucoup de technologies et équipements étant classés comme matériels de guerre (en particulier sous la réglementation américaine ITAR).

Ensuite, les pays potentiellement importateurs préfèrent le plus souvent développer leur propre industrie pour accroître leur autonomie stratégique.

4) La dualité est une dimension de plus en plus présente

La dualité des technologies et systèmes est très forte dans le spatial et il est difficile de distinguer le militaire du civil. La distinction repose souvent plus sur l'institution qui porte un programme que sur les caractéristiques de ce dernier. Par exemple, le GPS est une émanation de l'US Air Force, alors que Galileo est un projet de la Commission européenne.

La dualité est une dimension difficile à gérer, notamment quand il peut y avoir des utilisateurs civils et militaires : Qui paie quoi ? Qui décide quoi ? Si ceci n'est pas évident en national, cela l'est encore moins au niveau européen... D'où une faible lisibilité et une difficulté pour trouver un porteur clair et fort des projets spatiaux.

La panne d'ambition de l'Europe

Beaucoup de travaux ont été réalisés sous l'autorité de la Commission européenne, des agences spatiales nationales,... au cours des dernières années pour définir les politiques spatiales en Europe.

En France, le rapport Bujon de l'Étang (2004) a ainsi eu un écho important. Il souligne l'importance stratégique de l'espace, la nécessité de lui dédier des ressources financières et de lancer des coopérations européennes. Les conclusions de ce rapport ont même constitué le cœur des vœux de Michèle Alliot-Marie en 2005, année qui devait être celle de l'espace.

Pourtant toutes ses réflexions n'ont pas conduit à beaucoup de décisions. Les recommandations de ces rapports apparaissent sans grands effets jusqu'à aujourd'hui. Trois raisons expliquent le manque d'ambition et de projet dans le spatial en Europe :

1) Il y a un problème de gouvernance de l'espace dans la défense

En France comme en Allemagne et dans de nombreux pays européens (à l'exception du Royaume-Uni), l'espace est par définition un domaine interarmées, donc partout mais surtout nulle part. Il y a donc une difficile appropriation de l'espace, qui n'est pas défendu par un champion comme c'est le cas aux États-Unis avec le Space Command.

2) L'idée de partage des moyens reste difficilement acceptée

L'information dans la défense est un élément de souveraineté. Elle ne se partage pas. À la rigueur, elle s'échange. D'où l'échec du programme franco-allemand Horus. La France et l'Allemagne ont préféré réduire leur coopération à un échange d'informations par un partage des données des satellites Helios et SAR Lupe.

Ce mode coopératif est intéressant, mais il n'est pas porteur de consolidation des moyens comme de l'industrie au niveau européen. Il vise avant tout à préserver la souveraineté de chaque pays et la pérennité des activités industrielles nationales.

3) Il n'y a pas de préparation de l'avenir, car il n'y a pas de vision de la politique étrangère de l'Europe

Sans vision politique, il n'est pas possible de penser une réelle politique spatiale européenne.

Quels remèdes ?

1) L'émergence d'une réelle volonté politique

L'espace en Europe souffre du blocage de la construction de l'Europe. La volonté politique n'est plus là et il n'y a plus de projet commun. Le déblocage de l'Europe politique est une des conditions de la renaissance d'une ambition spatiale européenne.

2) L'industrie doit proposer des solutions plus originales

L'industrie peut créer les interdépendances entre pays en réorganisant ses activités en centres de compétences, ce qui permet de facto de décloisonner le secteur. Cette dynamique suppose toutefois de trouver un équilibre de la répartition géographique des centres d'excellence.

Elle peut aussi proposer des formules innovantes de type "partenariat public-privé". Le passage à une logique de services permet la mutualisation et l'optimisation des ressources.

À plus long terme, le développement des approches réseau-centrées (NCW) doit conduire à un décloisonnement entre équipements, permettant de dépasser les logiques d'armes pour mener à un raisonnement systémique pour lequel les moyens spatiaux sont essentiels.

L'orateur s'exprime à titre personnel. Ses propos n'engagent en aucune manière les entreprises et organismes auxquels il est rattaché.